



Mairie de MILIZAC

Ti-Kêr MILIZAG

Riverains de la route départementale n°67

Milizac, le 26 septembre 2013

Objet: travaux de dévoiement et renforcement du réseau d'eau potable - RD 67

Mesdames, Messieurs,

En Mars 2012, le Conseil Général du Finistère s'est engagé à améliorer les conditions de circulation sur la route départementale n° 67 de Ty Colo à Kervalguen en travaillant sur 4 secteurs d'aménagement privilégiés.

Ces travaux consistent en :

- l'aménagement d'une zone de dépassement, au niveau du CETI,
- la rectification de virages à Kerviniou
- la création de ronds-points à Guilers et à Kerhuel.

L'ensemble de ces aménagements vise à apaiser les conduites et comportements à risques (dépassement avec faible visibilité) et notamment à fluidifier la circulation à hauteur de la future zone d'activités de Kerhuel.

Depuis l'origine du projet, la commune de Milizac soutient l'initiative du Conseil Général visant à améliorer les conditions de circulation et donc de sécurité de la RD67.

Et, comme les autres concessionnaires, France Telecom, EDF, la commune doit déplacer son réseau d'adduction d'eau potable hors des futures emprises de la route départementale. Les travaux de dévoiement s'effectueront à partir du 7 octobre prochain, pour une durée de 7 semaines, sur un secteur compris entre le rond-point de Beg Avel et le futur giratoire de Kerhuel.

Le nouveau réseau d'eau passera désormais en rive sud de la route départementale et, pour une petite partie, sur une section communale à hauteur des habitations de Kerviniou. A la hauteur de ce quartier, un talus végétalisé sera réalisé à l'ouest du bosquet boisé afin d'atténuer les nuisances sonores. Le diamètre de la canalisation principale passera en 140, en lieu et place des diamètres 90 et 50 actuels. Les travaux permettront également de desservir convenablement la future zone d'activités de Kerhuel.

Le coût des travaux s'élève à 123 447 € pour la commune. Par ailleurs, Milizac participe financièrement à la réalisation du giratoire de Kerhuel, tout comme la CCPI et le magasin Espace Emeraude. Ce giratoire conditionne la naissance de la zone d'activités

de Kerhuel, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CCPI. Cette zone d'activités constitue un axe de développement économique très important pour notre territoire. L'entreprise KERLEROUX TP s'est vue confier la réalisation de cette opération dans le cadre d'un marché de travaux. Le plus souvent, ces travaux imposeront une restriction de la circulation au moyen d'alternats avec feux tricolores. Toutefois, ponctuellement, la sécurité du chantier imposera la fermeture des voies, notamment lors de la réalisation de traversées de chaussée. Le planning de règlementation de la circulation fait ainsi apparaître :

- La fermeture de la RD 3 (section Beg Avel/Beg Avel Nevez) les 7, 8, et 9 octobre 2013 ;
- La fermeture de la RD 67 (section Beg Avel/ Kerhuel) du 14 au 18 octobre 2013.

Signalisation et déviations seront assurées par le Conseil Général. L'accès aux commerces (Espace Emeraude, Casse Jestin depuis Kervalguen, restaurant depuis Beg Avel) sera maintenu et indiqué sur site. L'accès « riverains » s'effectuera par les voies communales n°9 (Kerviniou/Kerouman) et n°4 (Guernevez/Kerhuel/Keroulas). Pendant les périodes d'inactivité du chantier (week-end, jours non ouvrables), les restrictions de circulations ne seront pas mises en œuvre, sauf cas exceptionnel.

En fin de chantier, le raccordement des branchements individuels entraînera des coupures d'eau. Les riverains seront tenus informés au minimum 48h à l'avance et ces coupures n'excéderont pas la journée (9h00/18h00). Bien entendu, l'entreprise et la commune feront en sorte que les désagréments soient le plus limités possible dans le temps.

Les services municipaux et moi-même restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE,
François GUIAVARCH

